ACTIFormation prévention

Formation initiale de Formateur
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
option Sanitaire et Social
A partir du document de référence PRAP V9 01 2021
Réf PRAP 2S/F/FI

prap Sanitaire et social

Objectif
Développer des compétences permettant d'
>Animer un projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise ou l'établissement
>Informer, sensibiliser et former les salariés à la PRAP

Entreprise ou établissement souhaitant former un formateur PRAP 2S (document de référence PRAP INRS V9 01 2021 p 15)
>Le chef d'entreprise, d'établissement ou d'organisme de formation (ou son représentant) doit maîtriser les compétences prévues dans la formation dirigeant « Manager la Santé et Sécurité au Travail ».
>Un document attestant ces compétences requises devra nous être transmis.
>Afin d'obtenir ces compétences il lui est recommander de suivre la formation « Manager la Santé et Sécurité au Travail »
>Le chef d'entreprise, d'établissement ou d'organisme de formation (ou son représentant), doit s'engager dans le projet

Rôle du formateur PRAP 2S
>Participe à la réalisation et anime le projet de formation-action prap dans une entreprise ou un établissement.
>Forme et certifie le personnel à être Acteur PRAP, après validation des épreuves certificatives du référentiel de certification INRS.

Durée
> Face à face pédagogique minimum 14 jours non consécutifs de répartis 4j+4j+4j +2j soit 98h (voir qualiopi pour votre remarque)
>Travaux intersession : 21 h pour pouvoir les réaliser (référentiel INRS)
La réalisation des travaux intersession se fait sur le temps de travail.

Public concerné
>Tous salariés disposant de capacités relationnelles, d'animation et d'expression ou, à défaut, prêt à les acquérir.
>Utilisation de Power Point, word fortement conseillé ou à prévoir
>Nous prévenir si participant ayant des besoins spécifiques en termes d'accessibilité handicapés

Nombre de participants
>4 à 10 personnes maxi selon référentiel PRAP INRS en vigueur
>La session peut être repoussée ou annulée si le nombre de participants est insuffisant.

Compétences (C) à acquérir
DC1 : Elaborer un projet de formation-action PRAP, Intégré à la démarche de prévention de l'entreprise
DC2 : Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
DC3 : Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique.
DC4 : Animer et évaluer une séquence d'accompagnement de la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

MODULE 1 (4 jours) – Relatif aux DC2, DC3 et DC4

Jour 1

Matin	Après-midi
Accueil Dispositif PRAP et les dispositifs associés	Notion de pédagogie Les bases en prévention, définition

Jour 2

Matin	Après-midi
La démarche prévention des risques professionnels : Généralités	Méthodologie d'analyse de situation de travail > Observer une situation de travail > Appareil locomoteur

Jour 3

Matin	Après-midi
Méthodologie d'analyse de situation de travail (suite et fin) > Appareil locomoteur (suite et fin) >Sollicitations et atteintes possibles/ Risques repérés >Causes des risques repérés	>Causes des risques repérés (suite et fin) Proposer des pistes d'amélioration

Jour 4

Matin	Après-midi
Restituer une analyse de situation de travail à l'entreprise Schéma décisionnel (ALM) Planifier et suivre les actions d'amélioration validée Consignes intersession DC2	Accompagner La Mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi (ALM) > Les enjeux de l'ALM, pour les personnes aidées, l'accompagnant, la structure > Le déplacement naturel (théorique et pratique) Bilan Module 1

TRAVAIL INTERSESSION ➔Epreuve certificative Domaine de Compétence 2
Planifier 3 jours en intersession sur le temps de travail
Prévoir un lieu de stage pour les participants rattachés à une organisme de formation ou indépendant ➔ Convention de stage

Livrable
Analyse d'une situation de travail, en entreprise, en établissement ou à domicile, à l'aide de la méthode adaptée.
Le candidat devra effectuer et rédiger cette analyse durant l'intersession. Il devra faire apparaître obligatoirement :
- la description de la situation de travail,
- l'analyse de la situation de travail au regard des risques liés à l'activité physique,
- les dangers, les risques caractérisés en lien avec les déterminants de la situation de travail et les dommages potentiels, la synthèse des besoins, les pistes d'amélioration hiérarchisées et leurs critères de résultat.

Il présentera la synthèse de cette analyse, au retour de l'intersession. Il disposera pour cela de 20 minutes maximum, puis 5 minutes seront consacrées aux échanges avec l'auditoire.

ACTIFormation - prévention – 2 route des Chenevières – 02160 BOUFFIGNEREUX
Tél. 03 23 24 75 64 – sophie.bigerel@orange.fr - Siret 503 771 925 00016 - N° Of 22 02 00973 02

Pré requis participants
>Suivre, valider et fournir une attestation de réussite du parcours d'autoformation @01001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » ou suivre à la Carsat la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » >Nous transmettre l'attestation de validation de la totalité des compétences
>Il est fortement conseillé de participer préalablement à la formation d'acteur PRAP.
Pour le secteur 2S, il est recommandé de posséder en plus un diplôme et/ou une expérience professionnelle en lien avec la certification visée.

Formateur/organisme
>Formateur de formateur PRAP 2S certifié INRS
>Expérience dans le secteur médico-social
>Organisme habilité par le réseau prévention

Méthodes pédagogiques
>Apport didactique
>Travail de groupe et de sous-groupe
>Etudes de cas filmés
>Travaux intersession permettant la validation des Domaines de Compétences 1 et 2

Matériel utilisé
>Utilisation du référentiel pédagogique INRS en cours de validité
>Film vidéo
>Vidéo projecteur
>Paper board
>Ordinateur
>Matériel listé sur le document de référence INRS en cours de validité

Validation
>Référentiel de certification prévu avec le référentiel PRAP en vigueur, à partir des travaux intersession pour les Domaines de Compétences 1 et 2. Pour les Domaines de Compétence 3 et 4 les travaux sont réalisés en salle.
>Obtention du certificat INRS de « Formateur PRAP option 2S » durée de validité de 3 ans.

Renouvellement du certificat de Formateur PRAP 2S
Afin de conserver la validité de son certificat, le formateur PRAP 2S devra suivre, une formation
>Maintien et Actualisation des Compétences FPRAP2S de 4 jours tous les 3 ans.

Pauses
>15' de pause par demi-journée
>Repas pris ensemble ou non, au bon vouloir des participants, à la charge de l'entreprise

MODULE 2 (4 jours) – relatif aux DC1 et DC4

Jour 5

Matin	Après-midi
Accueil Evaluation du Domaine de Compétence 2	Evaluation du Domaine de Compétence 2

Jour 6

Matin	Après-midi
Point sur les compétences acquises en module 1/ aux compétences à transmettre lors de la formation-action APRAP2S Généralités sur le mode projet	Etat des lieux ➔théorie et exercice d'application

Jour 7

Matin	Après-midi
Enjeux et objectif stratégique Démarche de prévention des risques professionnels intégrant la formation d'Acteur PRAP 2S >organisation de la démarche de prévention des risques professionnels, intégrant la formation-action acteur PRAP	> Note de cadrage de la formation acteur PRAP 2S >Argumenter sur l'intérêt de former des APRAP2S, construction de l'argumentaire et jeu de rôle

Jour 8

Matin	Après-midi
>Argumenter sur l'intérêt de former des APRAP2S (suite et fin) Consignes intersession DC1 ALM➔ Présentation du Schéma décisionnel	ALM➔ Présentation du Schéma décisionnel (suite et fin) Présentation des aides techniques, livret, vidéo (1ère partie) Aide sans portage délétère Bilan Module 2

TRAVAIL INTERSESSION ➔Epreuve certificative Domaine de Compétence 1
Planifier 3 jours en intersession sur le temps de travail
Prévoir un lieu de stage pour les participants rattachés à une organisme de formation ou indépendant ➔ Convention de stage
Un rendez-vous visio pourra être prévu avec la direction (ou RH) et le(s) stagiaire(s) pour faire un point sur le projet (2h).

Livrable
Réalisation et présentation d'un pré-projet de formation-action à la prévention des risques liés à l'activité physique intégré à la démarche de prévention dont la mise en œuvre est prévue en entreprise ou en établissement.
Ce travaillera nécessitera, de la part de l'entreprise, de remettre certains indicateurs de l'entreprise au stagiaire.
Il nécessitera également de prévoir des temps avec le stagiaire, pour échanger sur des actions proposées, afin de lui permettre d'avancer dans son projet.

Le candidat devra rédiger durant l'intersession, le pré-projet (2 à 3 pages maximum) de formation-action à la prévention des risques liés à l'activité physique dont il a prévu la mise en œuvre dans une entreprise ou un établissement.

Il devra présenter ce pré-projet en utilisant un support adapté, au retour de l'intersession. Il disposera pour cela de 20 minutes, puis 5 minutes seront consacrées aux échanges avec l'auditoire.

ACTIFormation - prévention – 2 route des Chenevières – 02160 BOUFFIGNEREUX
Tél. 03 23 24 75 64 – sophie.bigerel@orange.fr - Siret 503 771 925 00016 - N° OF 22 02 00973 02

MODULE 3 (4 jours) – Relatif aux DC3 et DC4

Jour 1

Matin	Après-midi
Accueil Evaluation du Domaine de Compétence 1	Evaluation du Domaine de Compétence 1 (suite et fin)

Jour 2

Matin	Après-midi
Présentation des aides techniques, pratique en salle (2ème partie) Accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi (ALM)➔développer des situations d'apprentissage -Mise en pratique de différents scénarii	ALM mise en pratique de différents scénarii (suite et fin) Evaluation du Domaine de Compétence 4 Epreuve 1 ➔ Accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi pour développer des situations d'apprentissage (début)

Jour 3

Matin	Après-midi
Evaluation du Domaine de Compétence 4 Epreuve 1 (suite et fin)	Evaluation du Domaine de Compétence 4 Epreuve 2 ➔ Rédaction d'un scénario en de l'évaluation d'un stagiaire APRAP 2S (début)

Jour 4

Matin	Après-midi
Evaluation du Domaine de Compétence 4 Epreuve 2 (suite)➔ Mise en situation d'évaluation d'un stagiaire acteur PRAP	Evaluation du Domaine de Compétence 4 Epreuve 2 (suite et fin) Organiser le contenu d'une séquence pédagogique ALM Bilan Module 3

Epreuve certificative Domaine de Compétence 4

Epreuve 1

Mise en œuvre et argumentation d'un accompagnement de la mobilité.
>Le candidat tirera au sort un cas pratique visant à accompagner la mobilité d'une personne. Il devra mettre en œuvre une réponse adaptée, avec ou sans aide technique, sécurisante pour l'accompagnant et la personne aidée, selon la démarche ALM.
>Dans un second temps, il présentera et argumentera son accompagnement, en s'appuyant sur le schéma décisionnel.
Il disposera de 20 minutes de mise en situation et d'argumentation, puis 5 minutes seront consacrées aux échanges avec l'auditoire.

Epreuve 2

Conception et mise en œuvre d'une épreuve certificative de l'acteur sur un accompagnement de la mobilité.
>Le candidat disposera d'1 heure 30 pour rédiger individuellement un scénario de déplacement tiré au sort.
>Il devra le mettre en œuvre avec l'aide d'au moins deux autres participants (l'un jouant le rôle de l'accompagnant et l'autre celui du bénéficiaire), procéder à l'évaluation de l'acteur et lui restituer le résultat.
>Il remettra son scénario écrit au formateur de formateurs en amont de son passage ainsi que la grille certificative de l'acteur une fois remplie.
Il disposera de 20 minutes pour préparer la situation d'accompagnement, évaluer l'acteur et justifier son évaluation. 10 minutes seront ensuite consacrées aux échanges avec l'auditoire.

MODULE 4 (2 jours) – relatif au DC3

Jour 1

Matin	Après-midi
Accueil Pédagogie, généralité et méthodologie Concevoir et organiser une séquence de la formation-action Acteur PRAP 2S➔le déroulé pédagogique	Evaluation du Domaine de Compétence 3 > Rédaction d'une séquence pédagogique

Jour 2

Matin	Après-midi
Evaluation du Domaine de Compétence 3 >Animation d'une partie de la séquence préparée	Evaluation du Domaine de Compétence 3 (suite et fin) Résultats des évaluations des compétences Habilitation, FORPREV, CLOUD PRAP Bilan final

Epreuve certificative Domaine de Compétence 3

Conception et animation d'une séquence de formation-action à destination de salariés dans le cadre de son projet de formateur prap.
>Le candidat disposera de 2 heures pour préparer le déroulé pédagogique, par écrit, d'une séquence de la formation acteur prap et l'animation de celle-ci. Il remettra le document préparé au formateur de formateurs.
>Il devra animer une partie de la séquence préparée avec le groupe constitué des autres participants durant 20 minutes.
À l'issue de cette animation, il devra argumenter sa réponse formation et justifier de ses choix pédagogiques lors d'un entretien de 10 minutes.

ACTIFormation - prévention – 2 route des Chenevières – 02160 BOUFFIGNEREUX
Tél. 03 23 24 75 64 – sophie.bigerel@orange.fr - Siret 503 771 925 00016 - N° OF 22 02 00973 02